



## Demande d'autorisation

### D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire,

Mr CHEVASSU Marc

Je soussigné(e), (1)

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence :

Emplacement (2) : US ARBOIS RUGBY

STADE DE L ETHOLE 39600 ARBOIS

à partir du **18/11/2023** au **18/11/2023** entre 09:00 h. et 20:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 13/11/2023

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté

SB-23-304

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

ARRETE :

Mr CHEVASSU Marc

M. (1)

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

Emplacement (2) : US ARBOIS RUGBY

STADE DE L ETHOLE 39600 ARBOIS

à partir du **18/11/2023** à 09:00 au **18/11/2023** à 20:00

à l'occasion de (3) TOURNOI DE RUGBY

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 13/11/2023

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

